

Société neuchâteloise de géographie
Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel



GÉO-REGARDS

REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE

MOBILITÉS ET DÉVELOPPEMENT
TRANSFRONTALIER

GÉO-REGARDS

REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE

MOBILITÉS ET DÉVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE **PATRICK RÉRAT** ET **DORIS WASTL-WALTER**

N° 4, 2011

**SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE ET
INSTITUT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011
Case postale 5
2002 Neuchâtel 2
Suisse
www.alphil.ch
www.alphilrevues.ch

© Société neuchâteloise de géographie, www.s-n-g.ch
© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, www.unine.ch/geographie

Géo-Regards : revue neuchâteloise de géographie est une revue à comité de lecture issue de la fusion du *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* et de *Géo-Regards : cahiers de l'Institut de géographie*. Elle est référencée par la Bibliographie Géographique Internationale, Francis et Scopus.

Ce numéro a reçu le soutien de la commission des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

N° 4, 2011

ISSN 1662-8527

Abonnements	L'adhésion à la Société neuchâteloise de géographie comprend l'abonnement à <i>Géo-Regards : revue neuchâteloise de géographie</i> . Cotisations annuelles : membre ordinaire : 35.- ; couple : 60.- ; étudiant(e) : 20.- Abonnement (sans adhésion) : 33.- Société neuchâteloise de géographie Case postale 53 2006 Neuchâtel www.s-n-g.ch
Vente directe et librairie	Éditions Alphil-Presses universitaires suisses Case postale 5 2002 Neuchâtel 2 commande@alphil.ch
Vente version électronique	www.alphilrevues.ch
Rédacteur :	Patrick Rérat
Comité scientifique et de rédaction	Roger Besson, Katia Chardon, Frédéric Chiffelle, Antonio da Cunha, Blaise Dupuis, Pierre-Yves Jeanneret, Raoul Kaenzig, Béatrice Lapray, Sophie Marchand, Clémence Merçay, André Pancza, Étienne Piguet, Raffaele Poli, Mark Reinhard, Patrick Rérat, Hubert Rossel, Jean Ruegg, Valérie Sauter, Ola Söderström, Romaric Thiévent, Odile Tissot-Daguette.
Traduction des résumés :	Claude Fleischner, Hubert Rossel et les auteurs
Photos de couverture :	Mur entre Israël et la Palestine. Graffiti de Filippo Minelli et de Bansky.
Responsable d'édition :	Alain Cortat, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

ÉDITORIAL

MOBILITÉS ET DÉVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER

Ce numéro de *Géo-Regards* – publié par ailleurs 125 ans après la première parution de son prédécesseur, le *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* – est consacré aux frontières et plus précisément aux relations et pratiques spatiales transfrontalières. Ceci n'est pas étonnant pour une revue qui paraît dans une région entretenant autant de traditions de mobilités transfrontalières¹. L'étude des frontières fait l'objet de surcroît d'une tradition établie en Suisse romande avec en premier lieu les travaux de Claude RAFFESTIN (1974, 1980, 1992).

Les frontières connaissent un regain d'intérêt notamment chez les géographes depuis une vingtaine d'années (NEWMAN, 2006 ; VAN HOUTUM *et al.*, 2005 ; WASTL-WALTER, 2011). Avec la chute du Rideau de fer en 1989, la carte géopolitique de l'Europe, et avec elle les frontières nationales, a en effet connu d'importants changements (MEINHOF, 2002 ; PAVLAKOVICH-KOCHI *et al.*, 2004 ; SCOTT, 2006). De nouveaux États ont été créés alors que d'autres ont disparu. Des accords internationaux ont modifié le caractère et la signification des frontières. L'Union européenne a été progressivement mise sur pied et différents traités – tels que celui de Schengen qui facilite les flux transfrontaliers des biens, des capitaux et des personnes – ont changé la physionomie de l'Europe de manière fondamentale et durable.

On évoque certes de temps à autre, à l'occasion par exemple des récentes élections présidentielles au Danemark ou en France, la possibilité de redonner aux États individuels le droit de contrôler les personnes à la frontière. Toutefois, les changements ont été si profonds et la mobilité transfrontalière (qu'elle soit quotidienne, résidentielle ou autre) tellement établie dans les régions bordant les frontières (et ce numéro en

¹ Les frontières ont retenu de longue date l'attention des géographes. En ce qui concerne le *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, le premier numéro (1886) contenait un article intitulé « Les frontières de la Suisse (étude de géographie militaire) ». Cet article, rédigé par le premier lieutenant-instructeur A. Boillot, renvoie à la géographie d'état-major critiquée par Yves Lacoste dans son essai de 1976 au titre provocateur *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. Autre contribution à relever, l'étude de Suzanne Daveau portant le titre *Déclin des rapports frontaliers avec la France aux limites du canton de Neuchâtel* et publiée en 1956. Cet article montre l'évolution de la frontière au cours des derniers siècles et plus particulièrement l'importance des pratiques spatiales transfrontalières (marchés, foires, main-d'œuvre, activités agricoles, etc.) qui ont été progressivement remises en question par la consolidation des États-nations et les crises de la première moitié du xx^e siècle. Ces articles peuvent être téléchargés sur le site <http://doc.rero.ch>.

donnera quelques exemples convaincants), qu'il sera très difficile de retourner, même de manière occasionnelle, aux anciens régimes de régulation.

L'approche théorique adoptée dans ce numéro de *Géo-Regards* consiste à regarder les frontières non plus comme des barrières, mais comme facilitant les relations et flux entre pays limitrophes. De nouvelles régions transfrontalières se sont en effet constituées sous l'effet des pratiques spatiales des individus qui, dans leur vie quotidienne, tirent parti des asymétries entre deux nations voisines (différentiels de régime fiscal, de marché du travail, de prix, etc.) (EHLERS *et al.*, 2001 ; FAIST, 2000 ; GROUPE FRONTIÈRE, 2004 ; KRAMSCH et HOOPER, 2004 ; PAASI et PROKKOLA, 2008 ; PERKMANN et SUM, 2002 ; WERLEN, 1995). Ainsi, l'émergence de régions transfrontalières n'est souvent pas initiée par les États eux-mêmes, mais par des acteurs individuels et privés. Ces derniers prennent en compte les avantages qu'ils peuvent tirer de la frontière plutôt que des considérations politiques plus larges. Les États font dès lors face à des développements qu'ils n'ont pas toujours souhaités ou anticipés, et qui nécessitent de leur part la définition de mesures et de moyens ad hoc (comme par exemple la gestion des flux de transports transfrontaliers).

Ce développement n'est pas confiné aux pays européens et se manifeste dans d'autres régions du monde. Des acteurs adoptent des stratégies et organisent leur vie en fonction des voisinages transfrontaliers, alors que les États n'ont fréquemment ni la volonté ni les moyens de contrôler cette mobilité. De même, les régions situées à la frontière sont souvent périphériques et moins développées que les régions urbaines et centrales. Ainsi, les États profitent des développements transfrontaliers qui font prospérer ces régions et qui, pour le moins, permettent d'y maintenir la population.

L'échelle joue un rôle central dans l'étude des frontières. Dans ce recueil d'articles, les échelles locales, régionales et nationales apparaissent comme essentielles à la compréhension des phénomènes étudiés. L'acteur ou actrice individuel(le) se trouve en effet face à des régulations législatives nationales dans un contexte local et régional caractérisé par certaines spécialisations économiques et par des traditions et connaissances variables de la langue, du marché et des villes ou villages de part et d'autre de la frontière. Parfois, les États changent les règles du jeu, ce qui oblige ces acteurs à adapter leurs tactiques et pratiques spatiales transfrontalières.

Les papiers réunis ici ont été présentés pour la plupart dans le cadre de sessions spéciales organisées à l'occasion du colloque *Border Regions in Transition* (BRIT XI) qui a eu lieu à Genève et Grenoble en septembre 2011. Fidèles à la ligne éditoriale de la revue, les contributions sont l'œuvre non seulement de géographes mais également de spécialistes d'autres disciplines (anthropologie, démographie, sociologie, etc.) et recouvrent des terrains débordant largement les frontières helvétiques.

Les douze articles se répartissent en quatre grands thèmes de l'étude des frontières :

- La mobilité quotidienne (travail, achat, etc.) dans le cas de frontières à la perméabilité croissante ;
- La gestion des flux transfrontaliers par la constitution d'une offre adéquate de transports publics ;
- La mobilité résidentielle transfrontalière, soit l'installation de ménages de part et d'autre d'une frontière ;
- Les conséquences de la création ou du renforcement d'une frontière sur les pratiques spatiales transfrontalières.

Mobilité quotidienne transfrontalière

Les flux qui traversent quotidiennement une frontière ont en premier lieu trait au travail frontalier – phénomène abordé dans les articles suivants sous l’angle des travailleurs, des associations et du tissu économique – ainsi qu’aux habitudes de consommation (tourisme d’achat).

BELKACEM et PIGERON-PIROTH s’intéressent au travail frontalier et à son impact sur le développement de la Grande Région, qui est à cheval entre le Luxembourg, l’Allemagne, la Belgique et la France. L’article montre que le travail frontalier a permis, dans les territoires de résidence, d’amortir la crise liée aux restructurations industrielles et de générer un certain regain démographique. Ce dernier a contribué à changer l’image des anciens sites sidérurgiques et favorisé le développement d’une économie résidentielle par la dépense des revenus des travailleurs frontaliers au niveau local. Dans les territoires d’emploi, le travail frontalier constitue un important facteur de développement économique en comblant de forts besoins en main-d’œuvre et en qualification, ainsi qu’en générant des ressources financières (par l’imposition des travailleurs frontaliers dans le pays où ils sont employés). Cette dynamique est toutefois également source de déséquilibres dont les principaux sont l’engorgement du trafic ainsi que, dans les territoires de résidence, une pression sur les prix de l’immobilier et la difficulté que rencontrent les entreprises locales à recruter de la main-d’œuvre qualifiée.

HAMMAN aborde la problématique des travailleurs frontaliers à travers leur prise en charge collective par différentes organisations. Cette main-d’œuvre est longtemps apparue comme peu défendable par les centrales syndicales nationales. Ce vide explique la montée en puissance d’associations de défense des frontaliers. L’auteur montre comment ces dernières se situent en permanence entre une posture syndicale et la défense d’une spécificité transfrontalière. Devant la complexité des systèmes institutionnels (nationaux et européens), les structures d’information des frontaliers se définissent par un entre-deux, à la fois syndicat et prestataire de services (conseils, etc.). Les contacts entre les différentes organisations et les administrations de part et d’autre de la frontière permettent la constitution et la circulation d’un « savoir » transfrontalier. Ces organisations participent ainsi à l’européanisation en faisant connaître aux niveaux national, régional et local les normes communautaires (libre circulation des personnes en matière de travail, etc.).

MUNZ appréhende une autre dimension du travail transfrontalier en s’intéressant à l’industrie horlogère helvétique. Il montre tout d’abord l’importance de la mobilité transnationale qui est constitutive du savoir-faire horloger dans l’Arc jurassien suisse (importance des travailleurs frontaliers, présence d’écoles horlogères des deux côtés de la frontière, etc.). Différents labels de certification ont été élaborés afin de caractériser la spécialisation et l’attractivité de l’Arc jurassien suisse en matière de production horlogère. Plus récemment, la catégorie « patrimoine horloger » est apparue pour souligner cet ancrage historique et promouvoir différents territoires. Ces modes d’appropriation du patrimoine horloger mettent toutefois en scène une histoire presque exclusivement liée à la Suisse. Selon l’auteur, ils rendent « invisibles » les différentes formes de mobilité transnationale et la dimension transfrontalière qui ont structuré et organisent aujourd’hui encore les activités horlogères en Suisse.

Les villes de Komárom (Hongrie) et de Komárno (Slovaquie) ont été séparées par le traité de Trianon en 1920. Comme le montre SIKOS, après une séparation de près de sept décennies, les conditions sont à nouveau réunies pour envisager un développement coordonné et un rapprochement entre les deux villes. Parmi les formes de mobilité transfrontalière, les déplacements liés à la consommation (le tourisme d'achat) prennent de l'importance. La proximité de la frontière crée un environnement particulier dans le commerce de détail, au sein duquel se développent une concurrence horizontale (entre les commerces de niveau similaire) et une concurrence verticale (entre les petits commerces, les coopératives, les chaînes de distribution à forte intensité capitalistique venant d'Europe de l'Ouest, etc.). La très forte concurrence commerciale et la perméabilité des frontières permettent aux consommateurs de déployer des stratégies et des pratiques d'achat tenant compte du cours entre le forint et la couronne (puis l'euro), et des différentiels de prix et de salaires.

Gestion des flux transfrontaliers

L'augmentation des flux traversant quotidiennement la frontière se heurte à des infrastructures de transports qui n'ont généralement pas été conçues dans une perspective transfrontalière. La gestion de la mobilité, notamment par les transports en commun, apparaît comme un enjeu important pour les collectivités territoriales concernées.

BEYER et REITEL ont étudié les réseaux de transports publics dans trois agglomérations transfrontalières (Sarrebruck, Strasbourg et Bâle) qui partagent de nombreuses caractéristiques (taille, flux de navetteurs, configuration des réseaux de transport, etc.). Pour ces auteurs, le renouveau de l'offre en transports publics se situe au croisement d'une double influence : le regain d'intérêt pour les alternatives à la voiture individuelle et l'ouverture des frontières en Europe. L'offre de transports collectifs peut être considérée comme un indicateur du degré d'intégration formelle des agglomérations transfrontalières. Elle peut également être utilisée pour structurer les régions transfrontalières (recherche de taille critique, ambition métropolitaine, etc.). Les auteurs montrent par une typologie la grande diversité des arrangements entre collectivités territoriales pour garantir une offre transfrontalière, et ils en identifient les principaux obstacles (complexité juridique, répartition différenciée des compétences, répartition des recettes et des charges financières, etc.).

En prenant le cas de la Regio Insubrica (Italie/Suisse), VIGANI analyse l'évolution des fonctions de la frontière et ses impacts. Dans une première phase, la frontière a joué un rôle de barrière avec la consolidation des États-nations et créé une distorsion dans un espace économique auparavant commun. La frontière est ensuite devenue un filtre permettant le passage de certains flux et la constitution d'une économie de frontière basée sur des « rentes différentielles » dues à la jonction de deux systèmes politico-économiques (implantation d'industries helvétiques recherchant une main-d'œuvre bon marché par exemple). Finalement, la frontière est devenue une zone de contact avec l'émergence d'une économie transfrontalière. L'augmentation de ces flux n'est pas captée par les transports publics et provoque de nombreuses congestions. Assurer la compétitivité de la région passe selon l'auteur par la constitution d'une métropole polycentrique irriguée par les transports publics. Ce projet est toutefois rendu difficile par le décalage entre les niveaux institutionnels compétents et le manque de moyens à disposition.

Mobilité résidentielle transfrontalière

La grande perméabilité de certaines frontières et l'existence de différentiels notamment sur le marché immobilier incitent des ménages à élire domicile d'un côté ou de l'autre de la frontière. Comme tout phénomène migratoire, la mobilité résidentielle transfrontalière est un processus sélectif dans le sens où elle concerne des groupes de population spécifiques.

COSTA et EGGERICKX montrent que l'ouverture des frontières et la construction européenne n'ont pas eu un impact uniforme sur les différents espaces frontaliers belges. Ces derniers ont en effet connu des évolutions de la population très diversifiées au cours des dernières décennies. Globalement, les zones frontalières de l'est (avec le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Allemagne) sont très dynamiques, alors que celles de l'ouest (avec la France) sont relativement inertes sur le plan démographique. Les premières se caractérisent par une forte attractivité migratoire et par une augmentation du nombre de travailleurs frontaliers. Cette croissance démographique soutenue exerce une pression sur la disponibilité et le coût des logements et des terrains à bâtir. Ceci pourrait indiquer qu'un processus de ségrégation sociale et spatiale est à l'œuvre, obligeant certaines catégories de population à s'installer plus loin des frontières nationales.

La contribution de CARPENTIER, GENGLER et GERBER complète cette analyse en dressant un état des lieux de la mobilité résidentielle transfrontalière dans le cas de la Grande Région et plus précisément entre le Luxembourg et les pays limitrophes (Allemagne, Belgique et France). Cette forme de mobilité est en croissance et s'explique par des logiques socio-familiales (les migrants ont pour la plupart entre 20 et 40 ans), socio-économiques (surreprésentation des personnes à bas salaire même s'il existe une part non négligeable de hauts revenus) et socio-culturelles (plus de la moitié des migrants « retournent » en fait dans leur pays d'origine). Les motivations résidentielles les plus fréquemment citées ont trait au prix du logement (85 %), au différentiel de coût de la vie (55 %) et à l'envie de devenir propriétaire (54 %). La majorité des ménages améliorent ainsi leurs conditions d'habitat en migrant. Des retours au Luxembourg sont également observés : ils sont le plus souvent liés à un changement dans la situation familiale (une séparation par exemple).

RÉRAT, MOINE, GERTSCH et SIGNORET dévoilent l'existence d'un système migratoire complexe dans l'Arc jurassien franco-suisse avec des flux migratoires traversant la frontière dans les deux sens. Quitter la Suisse pour la France voisine concerne des couples avec enfants où généralement l'un des partenaires au moins possède un passeport français voire européen. Les familles interrogées sont passées du statut de locataire d'un appartement à celui de propriétaire d'une maison individuelle en profitant de l'accession facilitée à la propriété en France (niveau des prix, apport personnel exigé, etc.). À l'inverse, les personnes en provenance de France et s'établissant en Suisse ont en majorité moins de 40 ans, vivent dans des ménages sans enfant, sont au bénéfice d'une formation universitaire. Les motivations principales des migrants originaires de la région limitrophe renvoient à des facteurs personnels (formation/dissolution d'un couple, etc.) et à la réduction des trajets domicile-travail. Pour les migrants du reste de la France, les raisons professionnelles ou liées aux études dominent.

ERÖSS, FILEP, TÁTRAI, VÁRADI et WASTL-WALTER se sont penchés quant à eux sur les migrations d'étudiants entre la Serbie et la Hongrie (région de la Voïvodine). Cette frontière a été tracée au sortir de la Première Guerre mondiale, créant ainsi du côté serbe une importante minorité hongroise. De jeunes adultes appartenant à cette dernière traversent la frontière afin de poursuivre leurs études. Leurs motivations ont tout d'abord trait à l'offre de formation et à des critères économiques. Il existe en effet peu de filières dispensées en hongrois en Serbie. En Hongrie, l'éventail d'offres de formation est non seulement plus large mais leur réputation meilleure. De même, les perspectives de carrière renforcent l'attractivité de la Hongrie et ceci de manière d'autant plus intense depuis son adhésion à l'Union européenne. Des facteurs personnels et familiaux jouent également un rôle important. Ces choix migratoires font écho aux stratégies adoptées par les différents gouvernements de Hongrie afin de favoriser la formation et le maintien des communautés hongroises vivant hors des frontières du pays. Malgré ces intentions politiques, l'attrait de la Hongrie ne s'exerce pas uniquement pendant la durée des études mais se prolonge le plus souvent au-delà par une installation définitive.

Renforcement ou création d'une frontière

Les contributions précédentes concernent essentiellement des pratiques spatiales transfrontalières à l'œuvre dans un contexte de porosité croissante des frontières. À l'inverse, deux exemples, l'un tiré de la colonisation et l'autre des frontières externes de l'Union européenne, montrent les conséquences de l'instauration ou du renforcement d'une frontière dans son rôle d'instrument de contrôle et de régulation des mobilités.

TSIGBÉ démontre que le territoire togolais tel qu'il se présente aujourd'hui est le résultat de négociations entre les puissances coloniales (Allemagne puis France et Grande-Bretagne). Ces dernières ont érigé des frontières et des postes de douane afin de protéger et contrôler l'espace conquis. Certaines ethnies ont ainsi été partagées de part et d'autre de la frontière. Face à cette situation, les populations ne se sont pas, selon l'auteur, comportées en victimes résignées. Elles ont réussi à s'approprier progressivement les frontières et à les adapter à leurs pratiques de mobilité de longue distance (migrations saisonnières ou définitives vers certains pays limitrophes pour échapper au recrutement forcé, pour obtenir des rémunérations plus élevées, etc.) ou de proximité (culture de terres situées de l'autre côté de la frontière, contacts avec les membres de la famille, etc.). Les pouvoirs coloniaux successifs ont vainement tenté d'empêcher ces « transgressions » permanentes de la frontière par différents moyens (taxe à l'émigration, impôt sur les récoltes traversant la frontière, etc.).

L'étude de BYRSKA-SZKLARCZYK porte sur les « Fourmis », ces petits contrebandiers traversant quotidiennement la frontière entre la Pologne et l'Ukraine, et gagnant leur vie grâce au trafic de cigarettes. L'évolution du rôle de la frontière a finalement mis un terme à cette activité : l'adhésion de la Pologne à l'espace Schengen a tout d'abord empêché le travail des Fourmis ukrainiennes (un visa est dorénavant exigé) alors que de nouvelles réglementations douanières (sur le nombre de cigarettes pouvant être transportées pour la « consommation personnelle ») ont rendu ce trafic non rentable. Des milliers de personnes ont d'un jour à l'autre perdu leur principale source de revenu. Par une démarche ethnographique et avec l'aide de métaphores, l'auteure analyse la frontière dans le vécu et le discours des Fourmis. La frontière apparaît comme un endroit oppressif où les Fourmis deviennent des « corps dociles » assujettis aux

« techniques de discipline ». Il n'en demeure pas moins qu'elles ont développé au fil des années certaines formes de résistance face au pouvoir.

Dans l'ensemble, ce numéro de *Géo-Regards* présente et analyse des pratiques, souvent créatives et originales, adoptées par des acteurs pour utiliser les frontières et en tirer parti, et ceci dans une vaste palette de contextes territoriaux. Les contributions rassemblées ici mettent en lumière également les possibilités et opportunités créées par les différences entre États – en termes de structure économique et de cadre législatif – pour le développement des régions transfrontalières.

PATRICK RÉRAT,
Université de Neuchâtel
patrick.rerat@unine.ch

DORIS WASTL-WALTER,
Université de Berne
doris.wastl-walter@giub.unibe.ch

BIBLIOGRAPHIE

- EHLERS NICOLE, BOEKEMA FRANS and BUURSINK JAN (eds.), 2001 : « Binational Cities » (special issue), *GeoJournal*, 54 (1).
- FAIST THOMAS, 2000 : *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*, Oxford : Oxford University Press.
- GROUPE FRONTIÈRE, 2004 : *La frontière, un objet spatial en mutation*, Espacestemps.net, Textuel, 29.10.2004 (<http://www.espacestemps.net/document842.html>).
- KRAMSCH OLIVIER and HOOPER BARBARA (eds.), 2004 : *Cross-Border Governance in the European Union*, London : Routledge.
- MEINHOF ULRIKE (ed.), 2002 : *Living (with) borders: identity discourses on East-West borders in Europe*, Aldershot : Ashgate.
- NEWMAN DAVID, 2006 : « The lines that continue to separate us: borders in our 'borderless' world », *Progress in Human Geography*, 30 (2), 143-161.
- PAASI ANSSI and PROKKOLA EEVA-KAISA, 2008 : « Territorial dynamics, cross-border work and everyday life in the Finnish-Swedish border area », *Space & Polity*, 12 (1), 13-29.
- PAVLAKOVICH-KOCHI VERA, MOREHOUSE BARBARA and WASTL-WALTER DORIS (eds.), 2004 : *Challenged borderlands: transcending political and cultural boundaries*, Aldershot : Ashgate.
- PERKMANN MARKUS and SUM NGAI-LING (eds.), 2002 : *Globalization, Regionalization and Cross-Border Regions*, Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- RAFFESTIN CLAUDE, 1992 : « Autour de la fonction sociale de la frontière », *Espaces et Sociétés*, 70/71, 157-164.
- RAFFESTIN CLAUDE, 1980 : *Pour une géographie du pouvoir*, Paris : Litec.
- RAFFESTIN CLAUDE et GUICHONNET PAUL, 1974 : *Géographie des frontières*. Paris : Presses universitaires de France.
- SCOTT JAMES W. (ed.), 2006 : *EU Enlargement, Region Building and Shifting Borders of Inclusion and Exclusion*, Aldershot : Ashgate.
- VAN HOUTUM HENK, KRAMSCH OLIVIER and ZIERHOFFER WOLFGANG (eds.), 2005 : *Bordering space*, Aldershot : Ashgate.

WASTL-WALTER DORIS (ed.), 2011 : *The Ashgate Research Companion to Border Studies*. Farnham : Ashgate.

WERLEN BENNO, 1995 : *Sozialgeographie alltäglicher Regionalisierungen. Band 1: Zur Ontologie von Gesellschaft und Raum*. Stuttgart : Franz Steiner Verlag.

TRAVAIL FRONTALIER ET DEVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER AU SEIN DE LA GRANDE REGION SAAR-LOR-LUX

RACHID BELKACEM, 2L2S-Université de Nancy,
belkacem@iut-longwy.uhp-nancy.fr

ISABELLE PIGERON-PIROTH, Université du Luxembourg,
isabelle.piroth@uni.lu

RÉSUMÉ

Cet article s'intéresse aux effets du travail frontalier sur le développement économique et social des territoires situés au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux. Il montre que pour les territoires de résidence de ces travailleurs, le travail frontalier a permis d'amortir la crise économique locale à la suite des fermetures des usines et des mines. Pour les territoires d'emploi, il a constitué un facteur de développement économique en fournissant à la fois de la main-d'œuvre et des compétences.

Mots clés : travail frontalier, frontaliers, développement économique, Lorraine, Luxembourg.

INTRODUCTION

Le travail frontalier constitue une réalité pour 203 000 personnes habitant la Grande Région Saar-Lor-Lux qui traversent une frontière tous les jours ou au moins une fois par semaine¹ pour se rendre sur leur lieu de travail (OIE, 2010). Cet espace géographique, nommé également Grande Région, comprend un pays : le Luxembourg, et quatre composantes régionales : la Lorraine (France), la Sarre et la Rhénanie-Palatinat (Allemagne) et la Wallonie (Belgique) (cf. carte 1). D'une superficie de 65 400 km², la Grande Région compte 11,3 millions d'habitants.

¹ La définition communément retenue pour le travailleur frontalier émane du règlement CE 883/2004 qui coordonne les régimes de sécurité sociale entre les pays. Il indique que « le terme de travailleur frontalier désigne toute personne qui exerce une activité salariée ou non salariée dans un Etat membre et qui réside dans un autre Etat membre où elle retourne en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine ».

Carte 1. Les flux de travailleurs frontaliers dans la Grande Région Saar-Lor-Lux en 2010



Sources : Insee, IGSS, Statec, Iweps, Statistisches Amt Saarland, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz.

Le travail frontalier est devenu une composante structurelle des différents marchés régionaux du travail. Au Luxembourg, principal pays d'emploi, les travailleurs frontaliers sont plus nombreux que les résidents nationaux actifs. En Lorraine, certaines zones frontalières comme celle de Longwy (proche du Luxembourg et de la Belgique) ont près de la moitié de leur population active occupée qui travaille à l'étranger. L'hypothèse que nous formulons est que le travail frontalier agit sur la dynamique économique et sociale des territoires concernés, tout en constituant un facteur d'ajustement quantitatif et qualitatif des disponibilités de main-d'œuvre aux besoins de production de part et d'autre des frontières. Nous commencerons ici par présenter le champ géographique de notre investigation, notre objet d'étude ainsi que nos hypothèses théoriques. Dans un second temps, nous cernerons les différentes conséquences de la croissance du travail frontalier sur le développement des territoires, en nous centrant sur le Luxembourg comme principal pôle d'emploi des frontaliers et sur la Région Lorraine, comme principal fournisseur de travailleurs frontaliers. Nous

nous appuierons tout particulièrement sur la zone d'emploi de Longwy², située au nord de la Lorraine. Ce choix s'explique par le positionnement géographique de ce territoire, limitrophe du Luxembourg et de la Belgique. Il se justifie également par son histoire industrielle et surtout sa forte dépendance au travail frontalier.

CHAMP, OBJET ET HYPOTHÈSES THÉORIQUES

La Grande Région : un espace de coopération avec ses instances de régulation politique

En 2006-2007, les frontaliers de la Grande Région constituaient le quart des frontaliers de l'ensemble de l'Union européenne (UE27) (OIE, 2010). Par son importance, le travail frontalier a contribué à renforcer la coopération entre les différents États concernés. Par ailleurs, la présence d'instances de régulation politique assure une certaine unité à ce grand espace géographique. En 1980, un accord relatif à la coopération germano-franco-luxembourgeoise entre les trois membres fondateurs (Sarre, Lorraine, Luxembourg)³ a institué deux commissions afin de faciliter la coopération transfrontalière. Depuis 2005, une nouvelle architecture institutionnelle a vu le jour dans le but de rapprocher la Commission régionale « Sarre-Lorraine-Luxembourg-Trèves/Palatinat Occidental » et le Sommet des exécutifs de la Grande Région, pour poser les bases d'une gouvernance cohérente des espaces transfrontaliers. Par ailleurs, le Conseil parlementaire interrégional (créé en 1986) constitue l'assemblée parlementaire consultative, et le Conseil économique et social de la Grande Région (1997) l'organe à vocation socio-économique. L'existence de ces organes (même consultatifs) témoigne de la volonté de coopération au sein de la Grande Région.

Le travail frontalier au sein de la Grande Région : quelques données de cadrage

Le contexte géographique et institutionnel a renforcé la coopération au sein de la Grande Région et a favorisé le développement du travail frontalier. Ce dernier interpelle par l'importance croissante de ses effectifs. Mais rappelons qu'il s'agit d'un phénomène qui existe de longue date et qui perdure. De multiples raisons expliquent son développement, comme les pratiques linguistiques et la proximité (voire la similitude) des activités exercées de part et d'autre des frontières⁴. Des habitudes

² Utilisées en France par l'INSEE, les zones d'emploi constituent un découpage du territoire adapté aux études locales sur le marché du travail. C'est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zone d'emploi a été récemment actualisé en fonction des flux domicile-travail des actifs observés lors du recensement de la population de 2006, et s'affranchit des limites administratives (par exemple départementales) afin de mieux définir les marchés locaux de l'emploi.

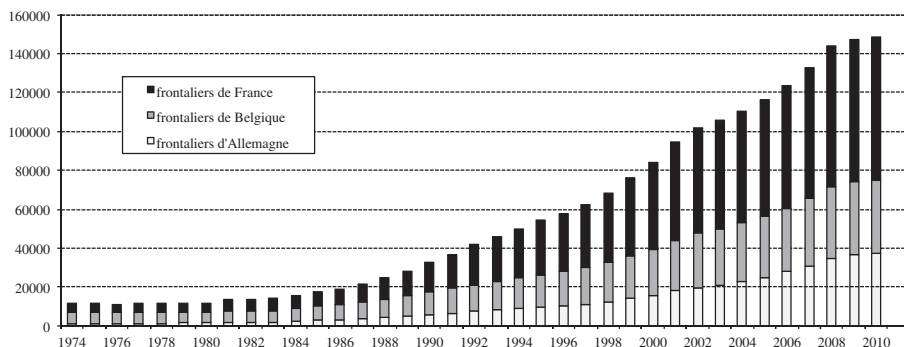
³ Accord relatif à la coopération germano-franco-luxembourgeoise dans les régions frontalières signé à Bonn le 16 octobre 1980.

⁴ Activité historique de la zone d'emploi de Longwy, la sidérurgie a attiré, pendant longtemps et jusqu'à la fermeture des usines à partir de la fin des années soixante-dix, des flux importants de travailleurs qui résidaient au Luxembourg et en Belgique. Aujourd'hui, le voisin luxembourgeois a offert un emploi à de nombreux salariés des usines fermées.

se sont installées et aujourd'hui la présence d'une frontière entre domicile et lieu de travail ne semble pas constituer un frein au développement du travail frontalier (BELKACEM, BORSNERBERGER, PIGERON-PIROTH, 2010). La libre circulation des travailleurs et l'égalité de traitement entre frontaliers et résidents ont contribué au développement du travail frontalier. Elles sont garanties par des textes en matière de sécurité sociale (règlements européens 1408/71 et 883/2004), et en matière fiscale par exemple (conventions bilatérales entre les États). Malgré cela, des différences subsistent entre les États dans la prise en compte de l'invalidité, des accidents du travail, de l'âge de la retraite...

C'est aussi par son évolution que le travail frontalier est remarquable. Le Luxembourg attire la majorité des travailleurs frontaliers de la Grande Région et ces effectifs connaissent une très forte hausse depuis les années 1990, légèrement atténuée en 2009-2010 du fait de la crise (cf. graphique 1).

Graphique 1. Évolution du nombre de salariés frontaliers travaillant au Luxembourg selon leur pays de provenance



Source : STATEC, IGSS/CCSS

La Lorraine est la seule région française, limitrophe avec trois pays (le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique) et donc concernée par le travail frontalier vers chacun d'entre eux. Deux mouvements importants de travailleurs frontaliers s'effectuent à destination du Luxembourg d'une part et de la Sarre d'autre part (cf. carte). Plus nombreux vers la Sarre par le passé (environ 4 600 Lorrains travaillaient en Sarre en 1969 contre 2 150 au Luxembourg), les flux se sont inversés dans les années 1990 avec l'explosion du travail frontalier au Luxembourg. Les évolutions récentes attestent par ailleurs d'une baisse des flux de Lorrains à destination de la Sarre depuis 2001, du fait entre autres des difficultés rencontrées par l'industrie sarroise (et notamment l'industrie automobile), mais aussi de pratiques qui se perdent (les jeunes générations lorraines connaissent moins que leurs aînés la langue de leur voisin). Ainsi défini le champ géographique de notre étude, voyons maintenant le cadre théorique de cette investigation.

Questionnement et hypothèses théoriques

Le concept de développement territorial a été mobilisé dans de nombreuses disciplines : science politique, géographie, sociologie, économie notamment régionale, etc. Il caractérise selon Georges Benko une diversité idéologique et théorique (BENKO, 1997a et b). Par développement territorial, nous comprenons le processus de développement économique et social dans un espace où vivent et travaillent des hommes et des femmes. Cependant dans le cas que nous étudions ici, il s'agit de territoires singuliers, parce que fortement dépendants, de part et d'autre de la frontière, du travail frontalier. Alors, quels effets produit le travail frontalier sur le développement économique de ces territoires, qu'ils soient fournisseurs ou utilisateurs de main-d'œuvre ? Dans une perspective socio-économique, le développement économique et social d'un territoire peut alors se définir, selon nous, par l'augmentation du niveau de vie accompagnée d'un changement qualitativement positif du mode de vie des habitants. Mais le développement économique et social d'un territoire est complexe à analyser par manque de données fiables complètes à ces échelons territoriaux. Il peut cependant être approché par des indicateurs concernant le tissu économique et social de ces zones géographiques, comme le niveau d'emploi, le niveau de chômage, le nombre d'entreprises, le niveau des revenus, etc. Pour éclairer cette problématique, nous privilégions un cadre d'analyse en termes de régulation impliquant dynamisme économique et social interne aux territoires, mais aussi entente territoriale à travers la construction de projets de coopération et de régulation dans une perspective proche de celle développée par Fabienne Leloup (2010). Selon l'auteur, le développement territorial peut se décomposer en quatre dynamiques interreliées et aux effets interdépendants : la coordination d'acteurs, la mise en œuvre d'un projet, la structuration d'un espace et la création de régulation. Les acteurs sont à la fois les individus et les organisations qui agissent à titre individuel ou collectif. Ils se perçoivent comme membres d'une communauté (de par une histoire ou une identité commune par exemple) et leur interaction s'explique entre autres par la proximité géographique. Leur projet « *englobe l'ensemble des propositions et décisions faisant l'objet d'une construction collective propre au territoire* » dans le but de valoriser les ressources disponibles sur le territoire, nous dit l'auteur. Ces ressources (tant matérielles qu'immatérielles) constituent la ressource territoriale et peuvent être spécifiques au territoire (GUMUCHIAN et PECQUEUR, 2007). Les travailleurs frontaliers ne seraient-ils pas alors devenus des ressources essentielles pour le développement de ces territoires ? Enfin, la régulation regroupe « *l'ensemble des règles et normes qui coordonnent les acteurs et activités du développement territorial* ». Tant administratives que juridiques, formelles ou informelles, ces règles sont diverses et se superposent. Elles sont établies à partir de normes partagées par les acteurs. Ces règles et normes sont étroitement liées aux structures existantes et aux dynamiques issues du développement territorial.

Dans quelle mesure le travail frontalier peut-il contribuer au développement territorial ? Nous nous inscrivons dans un courant de pensée qui met au centre les institutions, les règles et les conventions agissant comme des mécanismes de régulation et de coordination des rapports économiques et sociaux. Dans ce cadre de

pensée, le travail frontalier est une construction sociale, c'est-à-dire qu'il est codifié par des règles juridiques nationales et supranationales, des conventions bilatérales, des pratiques d'acteurs, et une histoire qui lui donne une réalité (BELKACEM, BORSENBERGER ET PIGERON-PIROTH, 2006). Ces règles, ces lois, ces conventions permettent aux acteurs économiques de se comprendre, de coordonner leur action, de définir leur champ d'intervention. Le travail frontalier contribue ainsi à la régulation des rapports économiques et sociaux au sein des territoires transfrontaliers, en permettant à la main-d'œuvre disponible de s'employer sur des territoires où existent des besoins, et aux entreprises de trouver la main-d'œuvre qui leur est nécessaire. Quels sont alors les effets du travail frontalier sur le développement économique et social de ces territoires ? C'est la question à laquelle nous allons tenter de répondre, à la lumière des différentes informations chiffrées permettant de caractériser les territoires concernés et leur évolution socio-économique récente. Pour ce faire, nous mobiliserons nos propres travaux de terrain qui s'ordonnent autour d'exploitations de données administratives, d'enquêtes auprès d'acteurs économiques et sociaux, et nous nous appuierons sur diverses études sur le sujet (cf. bibliographie).

LE TRAVAIL FRONTALIER : UN FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

Par son importance, le travail frontalier a des conséquences sur le développement économique et social des territoires aussi bien d'emploi que de résidence des travailleurs. Nous verrons tout d'abord que la croissance du travail frontalier est alimentée par des écarts de développement de part et d'autre des frontières. Puis, nous montrerons que le travail frontalier fait à la fois office d'amortisseur de la crise, et de facteur de développement économique et de dynamisation territoriale. Nous terminerons par ses enjeux, qui sont multiples.

Des développements différenciés entre les territoires

La Grande Région est caractérisée par des différences de dynamiques économiques et sociales des territoires la composant. Ces différences vont favoriser naturellement le développement du travail frontalier. Les besoins en main-d'œuvre de certains territoires (comme le Luxembourg) seront en effet comblés par la main-d'œuvre disponible dans d'autres territoires, particulièrement ceux touchés par d'importantes restructurations économiques comme en Lorraine (tableau 1).

Tableau 1 : Principales caractéristiques des régions composant l'espace Saar-Lor-Lux en 2011

	Lorraine (F)	Luxembourg	Sarre (D)	Wallonie (B)	Rhénanie-Palatinat (D)
Superficie (en km ²)	23 547	2 586	2 569	16 844	19 854
Population (en milliers) en 2009	2 348,4	493,5	1 030,3	3 456,8*	4 028,3
PIB à prix courants (en millions d'euros) en 2009	55 396	38 045	28 851	79 297	102 526
PIB à prix courants par habitant (en milliers d'euros) en 2009	23,6	77	28	22,9	25,5
Emploi intérieur (au lieu de travail) (en milliers) en 2009	886,7	352,1	505,1	1 192,7*	1 851,9
Population active occupée (au lieu de résidence) (en milliers) en 2009	962,7*	211,9	451,1	1 303,7	1 900,4
Taux de chômage harmonisé (en %) Eurostat en 2009	11,6	5,1	8,3	11,2	6

Source : Offices statistiques de la Grande Région 2011

*La population et l'emploi intérieur de la Wallonie sont renseignés pour 2008. La population active occupée de la Lorraine concerne 2007.

Le Luxembourg : très attractif pour les régions voisines

À la différence de ses voisins, le Luxembourg a opté très tôt (dès les années 1960) pour une stratégie de développement diversifié. À cette époque, l'abandon de la référence sidérurgique s'est accompagné d'une politique d'attraction des investissements étrangers et d'une fiscalité très avantageuse. Le secteur bancaire, entre autres, a connu un développement capital et a joué un rôle moteur pour le reste de l'économie. Ne parvenant pas à satisfaire ses besoins de main-d'œuvre par ses seuls habitants, le Luxembourg a recours à la fois à l'immigration (94 000 salariés immigrés en mars 2011) et au travail frontalier (153 200 personnes habitant en France, en Allemagne et en Belgique travaillent au Luxembourg en mars 2011). Les salariés frontaliers représentent 43,8 % de l'emploi salarié au Luxembourg et sont plus nombreux que les salariés de nationalité luxembourgeoise (29,3 % de l'emploi salarié) et que les travailleurs immigrés (26,9 %).

La Lorraine et la Sarre : des territoires en restructuration

La Lorraine fait figure, aujourd'hui encore, de territoire en reconstruction. Dans cette région française, la production de charbon, la filière sidérurgique et l'industrie textile ont longtemps structuré les activités économiques, l'emploi, mais aussi les modes de vie, et la formation. Depuis 1962, ces industries ont vu fondre leurs effectifs (204 000 salariés en 1962, 25 700 au recensement de 1999). En 1962, ces activités représentaient 60 % de l'emploi industriel et près

d'un emploi sur quatre en Lorraine. Quatre décennies après, elles ne représentent plus que 15 % de l'emploi industriel et seulement un emploi lorrain sur trente-trois (CREUSAT et RIMLINGER, 2002). Des mutations structurelles profondes se sont opérées également en Sarre. Mais à la différence de la Lorraine, une grande partie des pertes d'emplois a pu être compensée par la création d'emplois nouveaux dans les industries manufacturières (notamment dans le secteur de l'automobile). Aussi, la Sarre est-elle restée un territoire attractif pour les travailleurs frontaliers lorrains: ils sont 19 200 à y travailler en 2010.

Le travail frontalier : un amortisseur de la crise pour les territoires de résidence

Pour les territoires de résidence, en permettant d'atténuer les effets négatifs des restructurations économiques et sociales, le travail frontalier va impulser une dynamique territoriale et favoriser l'émergence de nouvelles activités.

De quels territoires s'agit-il ?

Notre choix méthodologique s'est porté sur l'analyse de la région Lorraine⁵ et plus particulièrement sur le nord de cette région.

Le tableau 2 met en relief l'importance des effectifs frontaliers résidant dans les zones d'emploi⁶ limitrophes de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne, par rapport aux emplois offerts sur place et surtout leur évolution. Depuis 1990, le nombre de travailleurs frontaliers a très fortement augmenté: littéralement une explosion dans la zone d'emploi de Thionville avec un effectif qui fait plus que quadrupler sur cette période (+356,5 %). Alors que dans le même temps, le nombre d'emplois salariés offerts dans la zone n'augmente que très légèrement (+1,5 %), et diminue même pour les zones du Bassin houiller et de Longwy. Depuis 1990, les effectifs frontaliers dans la zone de Longwy ont presque triplé, et il y a désormais quasiment autant de travailleurs frontaliers (qui partent travailler à l'étranger) que d'emplois offerts dans la zone.

⁵ Au sein de la Grande Région, d'autres territoires (en Wallonie et en Rhénanie Palatinat, par exemple) sont concernés par le travail outre-frontière et ses conséquences en matière de développement territorial. Faute de temps, nous ne les aborderons pas ici.

⁶ Il s'agit ici de l'ancienne définition des zones d'emploi, en vigueur avant 2010. À partir de 2010, une actualisation a eu lieu dans le but de mieux définir les marchés locaux du travail. La France compte désormais 322 zones d'emploi (contre 364 auparavant).

Tableau 2 : Les emplois salariés et les emplois frontaliers en 1990 et 2007 dans les quatre zones d'emploi frontalières en Lorraine

	Sarreguemines	Bassin houiller	Thionville	Longwy
Emplois salariés offerts dans la zone d'emploi :				
1990	21 956	72 880	88 676	19 909
2007	30 437	66 488	89 997	18 271
Évolution (en %)	+38,6 %	-8,8 %	+1,5 %	-8,2 %
Travailleurs frontaliers habitant dans la zone d'emploi :				
1990	5 671	8 987	8 938	6 439
2008	6 865	16 294	40 803	17 076
Évolution (en %)	+21,1 %	+81,3 %	+356,5 %	+165,2 %

Source : OREFQ, Tableaux de bord par zones d'emploi

Mais quel est l'apport du travail frontalier pour le développement économique et social de ces territoires ?

Maintenir la population sur place et générer de nouvelles activités économiques liées à l'économie résidentielle

Le travail frontalier a permis de maintenir sur place des populations au chômage, leur offrant des débouchés à l'étranger. Dans la zone d'emploi de Longwy, le développement du travail frontalier a contribué à changer l'image de cet ancien site sidérurgique marqué par les destructions d'emplois industriels. Selon les dernières données de l'INSEE, cette zone frontalière redevient attractive et regagne en population (+1,6 % entre 2006 et 1999), alors que ce n'était plus le cas depuis la fin des années soixante. De plus, de nouvelles activités économiques de commerce ou de loisirs sont apparues et sont attractives pour les habitants de tout le territoire transfrontalier. Les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone (qu'elles soient résidentes ou de passage) constituent l'économie résidentielle. L'implantation sur la zone de Longwy, d'un grand centre commercial⁷, d'un complexe cinématographique, d'une médiathèque, ou encore d'un projet de construction d'un golf sur d'anciennes friches industrielles confirme cette orientation. De plus, la zone (et plus particulièrement sa principale ville : Longwy) s'est engagée dans une démarche de valorisation de son patrimoine urbain et architectural avec sa citadelle Vauban au cœur de la ville reconnue récemment par l'UNESCO. Le développement du travail frontalier favorise l'émergence d'une nouvelle dynamique économique locale en rupture avec le passé industriel des territoires concernés.

⁷ Avec la présence d'une clientèle venant de l'autre côté de la (des) frontière(s), il s'agit de l'hypermarché dégageant le plus gros chiffre d'affaires de la région lorraine.

L'importance du nombre de travailleurs frontaliers résidant dans les zones d'emploi du nord de la Lorraine n'est pas sans effet sur l'emploi local de ces zones. À proximité directe de la frontière luxembourgeoise, les activités résidentielles ont fortement augmenté entre 1999 et 2006 comme en témoigne l'exemple de Longwy et de ses environs. D'après l'INSEE Lorraine, ces activités concernent 56 % de l'emploi dans ces zones au plus près des frontières, alors que les activités productives quant à elles sont repoussées plus loin des frontières (FRANÇOIS et MOREAU, 2010).

Et donc amortir le chômage local et dynamiser le tissu économique et social

Dans les zones d'emploi concernées, le travail frontalier a contribué à contenir la progression du chômage. Excepté le Bassin houiller qui se caractérise par des taux de chômage annuels supérieurs au taux de chômage national, les autres zones d'emploi suivent la tendance nationale. Le travail frontalier a permis ainsi d'amortir la crise liée aux restructurations industrielles dans les territoires de résidence des travailleurs frontaliers, en apportant des solutions alternatives aux destructions d'emplois suite aux fermetures des usines et des mines.

Le travail frontalier garantit également une certaine dynamisation territoriale. Il génère tout d'abord un certain regain démographique dans le nord de la Lorraine. Les zones les plus proches du Luxembourg sont celles qui ont connu les plus fortes hausses de population de toute la région lorraine. Par ailleurs, les territoires⁸ à proximité directe des frontières luxembourgeoises ont un revenu moyen par unité de consommation supérieur à la moyenne régionale (MOREAU, 2009). À ces revenus s'ajoutent les prestations familiales, plus élevées au Luxembourg qu'en France. Dans certains territoires frontaliers, les revenus d'activité et de remplacement issus du travail frontalier représentent près de la moitié de l'ensemble des revenus. Une fois dépensés, ils engendrent des emplois et des revenus dans l'économie résidentielle au niveau local.

Du côté des territoires d'emploi, le travail frontalier constitue un facteur de développement économique.

Le travail frontalier : un facteur de développement économique pour le Luxembourg

Le travail frontalier permet de répondre aux besoins en main-d'œuvre et en qualifications de certains territoires de la Grande Région comme le Luxembourg. Il génère des ressources financières supplémentaires et participe à ce titre à la dynamique économique du pays d'emploi.

Comblent de forts besoins en main-d'œuvre

Les besoins du Luxembourg en main-d'œuvre sont importants, et la forte croissance économique du pays n'aurait pu être possible sans le recours au travail frontalier. Sur la période 1985-2009, la population salariée a été multipliée par 2,3 (soit une hausse d'environ 189 000 salariés, dont 69 % de travailleurs frontaliers) (STATEC, 2009). Certains secteurs de l'économie luxembourgeoise n'ont pu se développer que

⁸ Il s'agit des cantons de Thionville et de Cattenom.

par l'apport de travailleurs frontaliers, la population active luxembourgeoise étant trop peu nombreuse et travaillant pour beaucoup dans le secteur public et semi-public (42,3 % des salariés de nationalité luxembourgeoise y travaillent en mars 2008 où ils représentent 87,3 % de la main-d'œuvre de ces secteurs) (PIGERON-PIROTH, 2009). Le secteur des industries manufacturières est en 2010 le secteur comptant la plus forte proportion de frontaliers parmi ses salariés (60 %). Les frontaliers en forte hausse dans ce secteur ont remplacé les résidents qui le quittaient. Le commerce par ailleurs ne doit la hausse de ses effectifs sur les quinze dernières années qu'aux travailleurs frontaliers (les résidents ont chuté dans ce secteur). Enfin, les services aux entreprises, la construction, les transports et communications et les activités financières ont connu une hausse à la fois des effectifs frontaliers et résidents, les premiers ayant augmenté beaucoup plus que les seconds.

Comblé aussi des besoins en qualifications professionnelles

Le travail frontalier contribue également à combler les besoins en termes de qualifications. Par rapport à la population du Luxembourg ayant un emploi, les travailleurs frontaliers sont en moyenne plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur et ont moins souvent un niveau d'enseignement primaire ou secondaire inférieur (ZANARDELLI, 2004). Ceci représente un avantage certain pour le Luxembourg qui dispose d'une main-d'œuvre formée et diplômée sans en supporter les coûts. Le travail frontalier offre également des compétences et des savoir-faire au Luxembourg.

Les besoins des marchés sarrois et luxembourgeois en termes de qualifications ne sont pas identiques. En Allemagne, le profil des travailleurs frontaliers est marqué par la nature plus industrielle des emplois qu'ils occupent. Au Luxembourg, les emplois occupés sont plus diversifiés, avec une part croissante des services liés à la finance notamment.

Générer des ressources financières

Les travailleurs frontaliers occupés au Luxembourg sont imposés à la source dans leur pays d'emploi selon les conventions bilatérales signées entre le Luxembourg et les pays voisins⁹. Ces prélèvements génèrent une importante manne financière pour le Luxembourg. Par ailleurs, les travailleurs frontaliers sont également des consommateurs dans leur pays de travail. En 2007, la dépense sur le territoire luxembourgeois des 135 000 travailleurs frontaliers a été estimée à 1 milliard 220 millions d'euros, ce qui correspond à une dépense annuelle moyenne d'environ 9 000 euros par frontalier (GENEVOIS et ZANARDELLI, 2008). Les dépenses sont de plusieurs types et ne

⁹ Voir *Convention entre la France et le Grand-Duché de Luxembourg, tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune*, version consolidée de la convention franco-luxembourgeoise du 1^{er} avril 1958. Voir aussi *Convention entre le Luxembourg et la Belgique en vue d'éviter les doubles impositions et de régler certaines autres questions en matière d'impôts sur le revenu et la fortune* du 17 septembre 1970. Et *Convention du 23 août 1958 entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République fédérale d'Allemagne tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et en matière d'impôt commercial et d'impôt foncier*.

concernent pas seulement les produits soumis à accises (alcools, carburants, tabacs...) moins chers au Luxembourg. Les auteurs soulignent que les frontaliers ont développé de véritables comportements de consommation au Luxembourg, souvent motivés par le gain de temps (raison principale évoquée par 51 % des frontaliers interrogés) ou l'offre de produits (pour 30 %).

Finalement, c'est toute une dynamique économique qui est entretenue au Luxembourg à la fois par des salaires plus élevés attirant une population de travailleurs frontaliers nécessaire à l'économie luxembourgeoise, mais aussi par le faible niveau des cotisations sociales intéressant les entreprises à venir s'installer sur le territoire grand-ducal.

Néanmoins, il faut être conscient que le développement du travail frontalier et l'importance qu'il a prise au sein de la Grande Région peuvent également être source de déséquilibres. Les enjeux sont multiples et la recherche d'un développement transfrontalier à la fois partagé et cohérent constitue un véritable défi.

Les enjeux du travail frontalier : à la recherche d'un développement transfrontalier partagé et cohérent

Ces enjeux concernent aussi bien les territoires d'emploi que les territoires de résidence des frontaliers.

Pour le Luxembourg, quelques limites du travail frontalier

Au Luxembourg, l'importance du travail frontalier peut affecter les différents domaines de la vie économique et sociale. En effet, la forte présence frontalière en journée impose à ce pays des bouleversements (en matière de pratiques linguistiques notamment, la plupart des travailleurs frontaliers étant francophones) et des difficultés d'accès à la capitale ou au sud du pays (engorgements aux heures de pointe). La question des transports est cruciale si l'on sait que près de 90 % des travailleurs frontaliers utilisent uniquement la voiture pour se rendre au Luxembourg, que la distance médiane est de 40 km pour un temps de trajet médian de 45 minutes (pour un trajet aller) (CARPENTIER et GERBER, 2009). Par ailleurs, ce petit pays riche connaît une pluralité de marchés du travail (FEHLEN et PIGERON-PIROTH, 2009). À côté d'une immigration ouvrière classique (principalement en provenance du Portugal, relayant celle d'Italie) est apparue une immigration hautement qualifiée (afin de répondre notamment aux besoins de la place financière et des institutions européennes), à laquelle il faut encore ajouter le marché transfrontalier. Face à cette pluralité des marchés de l'emploi, le maintien de la cohésion nationale et la redistribution de la richesse créée – entre résidents et frontaliers, entre autochtones de longue date et nouveaux venus – sont devenus les principaux enjeux du débat politique du Grand-Duché. Ajoutons que la croissance exceptionnelle du Grand-Duché s'est accompagnée d'une hausse du chômage (et notamment du chômage de longue durée), excluant de cette prospérité ambiante une partie de la population : les moins qualifiés qui rencontrent des difficultés d'employabilité, car leur profil ne correspond plus aux attentes du marché. Le taux de chômage¹⁰ est de 6 % en 2010 alors qu'il était de 2,5 % en 2000 (STATEC, 2010). Cependant toute la difficulté d'analyse du chômage est liée au fait qu'on

¹⁰ Il s'agit du taux de chômage au sens strict corrigé des variations saisonnières.

le mesure de manière « nationale » (chaque chômeur est comptabilisé dans les chiffres du chômage de son pays de résidence), alors que le marché du travail est transfrontalier. Disposer de statistiques qui ne s'arrêtent pas aux frontières apparaît essentiel.

Pour les territoires de résidence, des effets « problématiques » du travail frontalier

Le premier, et le plus important, effet problématique est sans doute la difficulté pour les entreprises locales de recruter puis de stabiliser sur le territoire la main-d'œuvre qualifiée (BELKACEM, 2008). Pour la zone d'emploi de Longwy qui compte environ 2 200 entreprises, surtout petites et moyennes, cette difficulté revient quotidiennement dans le débat local. En effet, le personnel qualifié est plus enclin à traverser la frontière afin de bénéficier de salaires comparativement plus élevés au Luxembourg. Pour un même niveau de qualification, les niveaux du salaire net¹¹ marquent des différences importantes de part et d'autre des frontières s'expliquant par la spécificité des cadres institutionnels respectifs en matière de législations sociales et fiscales, et aussi par le jeu des prestations sociales exportables. Ces difficultés de recrutement et de stabilisation de la main-d'œuvre peuvent entraver le développement des entreprises installées à proximité du Luxembourg. C'était le cas d'une entreprise locale, « La manufacture de Longwy » (un cas parmi d'autres dont la presse locale avait fait écho). Cette petite entreprise a fait l'objet d'une liquidation judiciaire, car confrontée dès le départ à deux problèmes de personnel. Elle n'avait pas trouvé les techniciens de maintenance qualifiés indispensables au fonctionnement régulier des outils, et les lignes de production n'ont jamais pu fonctionner à leur capacité maximale. Le second problème était celui du turnover élevé.

La question du financement des infrastructures liées à l'économie résidentielle (crèches, transports, équipements...) peut paraître problématique pour des petites communes qui n'ont pas toujours les ressources financières permettant de faire face à la hausse de leur population. Les travailleurs frontaliers occupés au Luxembourg paient leurs impôts dans le pays d'emploi, les retombées fiscales pour les lieux de résidence sont ainsi très faibles.

Par ailleurs, à proximité des frontières luxembourgeoises, on assiste à une hausse des prix de l'immobilier qui a des conséquences directes sur les mobilités. Les zones de résidence proches des frontières arrivent à saturation et les trajets domicile-travail s'allongent pour les travailleurs frontaliers. La zone d'influence du Luxembourg s'élargit, avec l'apparition notamment de nouveaux pôles de résidence plus éloignés des frontières (PIGERON-PIROTH et SCHNEIDER, 2009). Par ailleurs, on a pu constater des mobilités résidentielles transfrontalières : certains habitants du Luxembourg s'installent de l'autre côté des frontières luxembourgeoises (en Allemagne, France ou Belgique) et continuent à travailler au Luxembourg, renforçant encore la tension sur les prix immobiliers dans les pays frontaliers. Ils sont 7 700 sur la période 2001-2007, 25 % d'entre eux sont Luxembourgeois (CARPENTIER, 2010). De nouvelles formes de travail frontalier apparaissent donc : celui des Allemands installés en France, ou des Luxembourgeois installés en Allemagne (les premiers constituent le tiers des frontaliers de France, les seconds sont encore peu nombreux, mais en hausse). Notons

¹¹ D'après Eurostat, un célibataire sans enfant percevant le salaire moyen aurait au Luxembourg un salaire net supérieur de 41 % par rapport à l'Allemagne, de 46 % par rapport à la France et de 49 % par rapport à la Belgique.

enfin que les différences de pouvoir d'achat entre les ménages dont au moins l'un des membres travaille au Luxembourg et ceux n'y travaillant pas, contraignent bien souvent ces derniers à s'éloigner des frontières.

Pour pallier toutes ces limites, se pose en définitive la question de la construction d'un véritable projet de développement économique et social pour les territoires de résidence, avec au centre la définition d'activités économiques non transférables, c'est-à-dire attachées durablement à ces territoires.

CONCLUSION

Au sein de la Grande Région, les différences, de nature institutionnelle, sociale et économique, de part et d'autre des frontières, alimentent le développement du travail frontalier. Le travail frontalier contribue à l'ajustement quantitatif et qualitatif de la main-d'œuvre et des emplois. Il s'appuie sur trois dimensions : un contexte transfrontalier en évolution dans lequel il prend forme, la définition de règles, de normes et de conventions qui lui donnent un cadre d'action et enfin des pratiques d'acteurs qui lui confèrent un contenu et des réalités de terrain. En tant que facteur de régulation, le travail frontalier est aussi un vecteur de développement territorial à travers la création de richesse qu'il permet, d'amortisseur du chômage, d'augmentation du nombre d'emplois et de salariés, de dynamisation aussi des bassins de vie et enfin de la coopération transfrontalière qu'il suscite. Les bénéfices liés au travail frontalier et la dynamique qui en découle, à la fois pour les lieux de résidence et les lieux de travail, sont indéniables. Néanmoins, la forte dépendance au travail frontalier peut être source de déséquilibres et d'effets pervers sur les marchés locaux du travail dans les différents territoires en jeu. Sous peine d'appauvrir les régions de résidence des frontaliers (fuite des salariés les plus qualifiés, fuite des entreprises vers le voisin luxembourgeois plus intéressant financièrement, pertes de recettes fiscales), il importe de garantir un développement transfrontalier partagé et cohérent de part et d'autre des frontières. Aussi, des questions cruciales comme celles de la formation, des transports, de la transparence sur les marchés du travail (publicité des offres d'emploi de toute la Grande Région) doivent être analysées ensemble dans une stratégie commune et cohérente.

BIBLIOGRAPHIE

- BELKACEM RACHID, BORSNERBERGER MONIQUE et PIGERON-PIROTH ISABELLE, 2006 : « Les travailleurs frontaliers lorrains », *Travail et Emploi* (106), 65-77.
- BELKACEM RACHID, 2008 : *Le système productif local de la zone d'emploi de Longwy*, Livret 1, Convention OREFQ – Université de Nancy2.
- BELKACEM RACHID, BORSNERBERGER MONIQUE et PIGERON-PIROTH ISABELLE, 2010 : « Quels effets de la frontière sur le travail frontalier des Lorrains ? » in DESHAYES JEAN-LUC et FRANCFORT DIDIER (éds), *Du barbelé au pointillé : les frontières au regard des sciences humaines et sociales*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 215-232.
- BENKO GEORGES, 1997a : « À la recherche du sens perdu », *Pouvoirs locaux*, n° 34 (III), 40-44.
- BENKO GEORGES, 1997 b : « Entreprises et territoires », *Espaces et Sociétés* (88/89), 11-13.
- CARPENTIER SAMUEL (dir.), 2010 : *La mobilité résidentielle transfrontalière entre le Luxembourg et ses régions voisines*, Luxembourg : Saint Paul.
- CARPENTIER SAMUEL et GERBER PHILIPPE, 2009 : « Les déplacements domicile-travail : en voiture, en

- train ou à pied?», *Vivre au Luxembourg, Chronique de l'enquête PSELL-3/2007*, Differdange, 1-2.
- CREUSAT JOËL et RIMLINGER STEPHANE, 2002 : « La Lorraine : entre reconversion et diversification », *Économie Lorraine* (225), 8-10.
- FEHLEN FERNAND et PIGERON-PIROTH ISABELLE, 2009 : « Mondialisation du travail et pluralité des marchés du travail : l'exemple du Luxembourg », Communication aux XII^e journées de sociologie du travail, *Formes et structures du salariat, crise, mutation, devenir*, Nancy.
- FRANÇOIS JEAN-PAUL et MOREAU GÉRARD, 2010 : « Impacts du travail frontalier en Lorraine : entraînement de l'emploi et développement du présentiel, avec effet d'ombre à la frontière », *Économie lorraine* (234), 1-8.
- GENEVOIS ANNE-SOPHIE et ZANARDELLI MIREILLE, 2008 : « Les dépenses des salariés frontaliers au Luxembourg », *Bulletin du STATEC* (1), Luxembourg, 1-44.
- GUMUCHIAN HERVÉ et PECQUEUR BERNARD (dir.), 2007 : *La ressource territoriale*, Paris : Economica.
- LELOUP FABIENNE, 2010 : « Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique », *Revue d'Économie régionale et urbaine* (4), 687-705.
- MOREAU GÉRARD, 2009, « Les revenus des ménages du Nord lorrain : "boostés" par les salaires frontaliers », *Économie Lorraine* (154), 1-4.
- OBSERVATOIRE INTERRÉGIONAL DU MARCHÉ DE L'EMPLOI (OIE), 2010 : *Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région, Septième rapport de l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi pour le douzième Sommet des exécutifs de la Grande Région*, Sarrebruck.
- PECQUEUR BERNARD (dir.), 1996 : *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris : L'Harmattan.
- PIGERON-PIROTH ISABELLE, 2009 : « Le secteur public », *Économie et statistiques* (34), STATEC, Luxembourg, 1-34.
- PIGERON-PIROTH ISABELLE et SCHNEIDER MARC, 2009 : « Une aire résidentielle transfrontalière en expansion », in PATRICK BOUSCH, TOBIAS CHILLA, PHILIPPE GERBER, CHRISTIAN SCHULZ, DOROTHEA WIKTORIN, CHRISTOPHE SOHN (éds), *Atlas du Luxembourg*, Emons Verlag, 180-181.
- SERVICE CENTRAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (STATEC), 2010 : *Note de conjoncture* (2), Luxembourg.
- SERVICE CENTRAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (STATEC), 2009 : *Note de conjoncture* (1), Luxembourg.
- ZANARDELLI MIREILLE, 2004 : « Les niveaux de formation de la main-d'œuvre active et potentielle au Grand-Duché de Luxembourg », *Population et Emploi* (3), CEPS-INSTEAD, Luxembourg, 1-12.

CROSS-BORDER WORK AND TRANSBOUNDARY DEVELOPMENT IN THE SAAR-LOR-LUX « GREATER REGION »

This paper deals with the effects of cross-border work on the economic and social development of territories situated within the Saar-Lor-Lux Region (also known as the "Greater Region"). It shows that cross-border work has limited the impact of the local economic crisis resulting from the industrial restructurings in the territories of residence of these workers. Cross-border work has also supported the economic development of the employment territories by supplying both the needed workforce and skills.

Keywords: *cross-border work, border workers, economic development, Lorraine, Luxembourg.*

GRENZÜBERSCHREITENDE ARBEIT UND GRENZÜBERSCHREITENDE ENTWICKLUNG IN DER GROSSREGION SAAR-LOR-LUX

Dieser Artikel beschäftigt sich mit den Auswirkungen der grenzüberschreitenden Arbeit auf die wirtschaftliche und soziale Entwicklung der Gebiete innerhalb der Grossregion Saar-Lor-Lux. Er zeigt auf, dass für die Gebiete, in denen diese Arbeitnehmer wohnen, die grenzüberschreitende Arbeit die Auswirkungen der lokalen Wirtschaftskrise abfangen konnte, die nach Schliessung von Industrieanlagen und Bergwerken einsetzte. Für die Gebiete, in denen diese Arbeitnehmer beschäftigt sind, trug die grenzüberschreitende Arbeit mehr zur wirtschaftlichen Entwicklung bei, indem dort gleichzeitig Arbeitskräfte und berufliche Kompetenzen bereitgestellt wurden.

Stichwörter: *grenzüberschreitende Arbeit, Grenzgänger, wirtschaftliche Entwicklung, Lothringen, Luxemburg.*

Patrick Rérat, Doris Wastl-Walter Éditorial : Mobilités et développement transfrontalier	5
Rachid Belkacem, Isabelle Pigeron-Piroth Travail frontalier et développement transfrontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux.....	13
Philippe Hamman La prise en charge collective des relations de travail transfrontalières : représenter un espace nouveau.....	29
Hervé Munz Les (im) mobiles frontières du patrimoine horloger dans l'Arc jurassien	43
Tamás T. Sikos Komárom et Komárno : ville divisée – commerce de détail transfrontalier	59
Antoine Beyer, Bernard Reitel La gouvernance des transports publics comme mesure de l'intégration transfrontalière en Europe de l'Ouest. L'exemple des trois Eurodistricts de Sarrebruck, Strasbourg et Bâle.....	77
Aurelio Vigani Transports, frontière et développement territorial de la Regio Insubrica	95
Rafael Costa, Thierry Eggerickx Diversité démographique et profils migratoires des espaces frontaliers belges	113
Samuel Carpentier, Claude Gengler, Philippe Gerber La mobilité résidentielle transfrontalière entre le Luxembourg et ses régions voisines : un panorama.....	135
Patrick Rérat, Alexandre Moine, Kevin Gertsch, Philippe Signoret La mobilité résidentielle transfrontalière dans l'Arc jurassien franco-suisse	153
Ágnes Erőss, Béla Filep, Patrik Tátrai, Monika Mária Váradi, Doris Wastl-Walter Stratégie éducative ou stratégie migratoire ? Les étudiants de Voïvodine en Hongrie	169
Koffi Nutefé Tsigbe Frontières et mobilité transfrontalière au Togo sous domination coloniale (1884-1960)	187
Marta Byrska-Szklarczyk La frontière de la violence. Les « fourmis » du poste frontière de Medyka comme société expérimentant la frontière.....	201
Patrick Rérat Recension	217